

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Lundi 6 juillet 2026

Face aux agressions d'agents, la RATP et Île-de-France Mobilités lancent une campagne choc pour rappeler que la violence n'est jamais sans conséquence

Chaque jour, des agents de la RATP sont confrontés à des insultes, des menaces, des crachats ou des violences physiques dans l'exercice de leurs missions. Ces faits n'étant ni anodins ni acceptables, la RATP et Île-de-France Mobilités lancent une nouvelle campagne de sensibilisation et de dissuasion sur le réseau francilien. S'appuyant sur des situations réelles et sur les peines prononcées par la justice, cette campagne vise à rappeler qu'agresser un agent chargé d'une mission de service public est un délit, poursuivi et sanctionné. Face à ces violences inacceptables que la RATP condamne avec la plus grande fermeté, l'entreprise accompagne systématiquement ses agents victimes d'agression pour les aider dans ces moments difficiles et les encourage à porter plainte. En 2025, 1 835 plaintes ont été déposées.

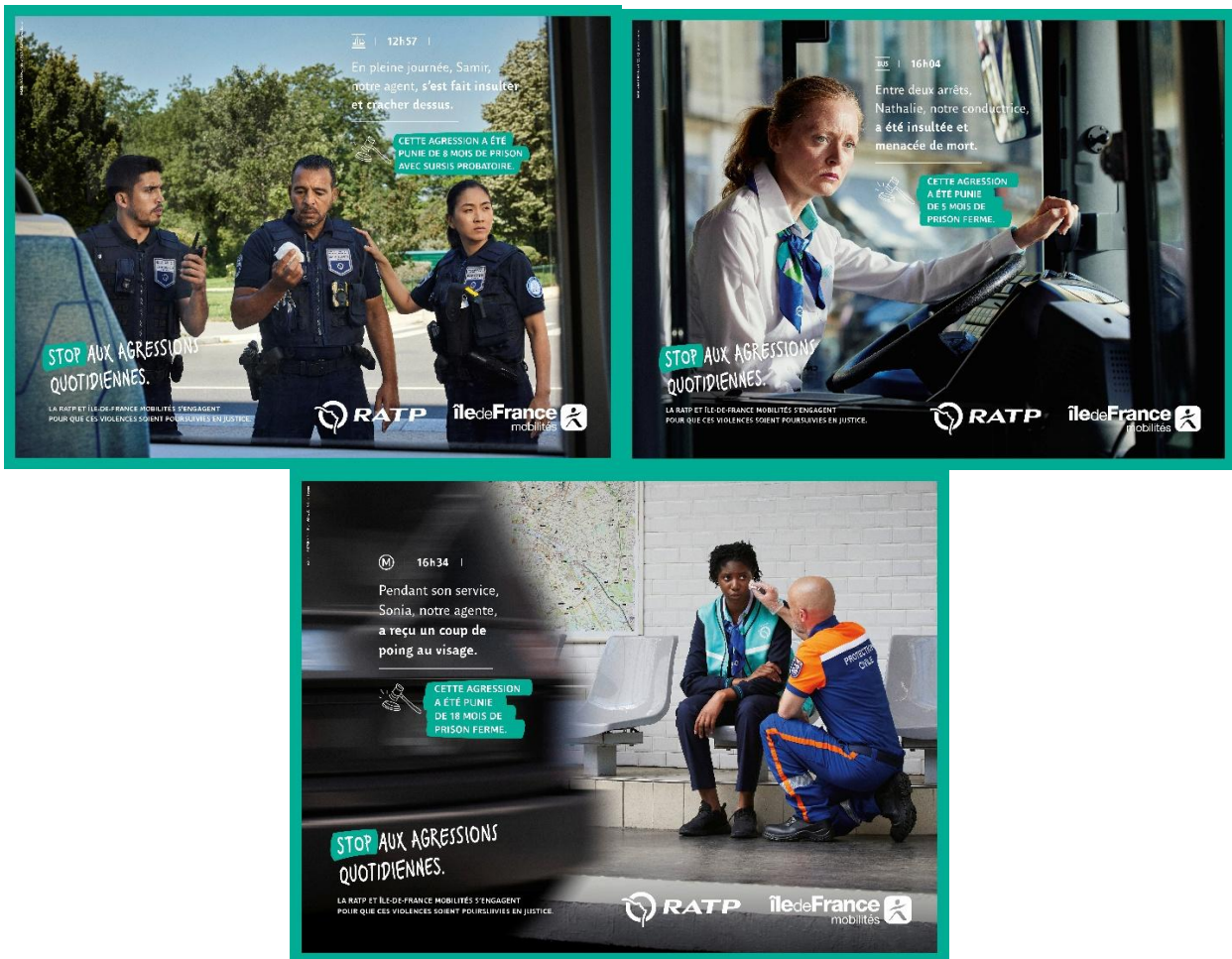
Avec cette nouvelle campagne, la RATP et Île-de-France Mobilités tiennent plus que jamais à dénoncer les violences commises à l'encontre de ses agents et à leur apporter son soutien total et indéfectible.

Une campagne pour rappeler que les agressions d'agents constituent des délits inacceptables

Un agent insulté et visé par des crachats. Une conductrice de bus menacée de mort. Une agente de station frappée pendant son service. Ces situations, inspirées de faits réels, illustrent une violence à laquelle les agents de la RATP peuvent être confrontés dans leur quotidien professionnel.

En 2025, 1 303 atteintes à l'intégrité physique et 3 129 outrages ou menaces ont été recensés à l'encontre d'agents de la RATP. Derrière ces chiffres, ce sont des femmes et des hommes qui assurent, chaque jour, l'accueil, l'information, la conduite, le contrôle, la sûreté ou la continuité du service public de transport. Face à ces violences inacceptables que la RATP condamne avec la plus grande fermeté, l'entreprise accompagne systématiquement ses agents victimes d'agression pour les aider dans ces moments difficiles, les encourage à porter plainte et à engager des poursuites lorsque cela est possible afin de lutter contre le sentiment d'impunité. **En 2025, 1 835 plaintes ont été remontées au service juridique de la RATP.** Ce suivi traduit la volonté de l'entreprise de ne pas laisser ces violences sans réponse.

Pour lutter contre ce phénomène, la campagne, portée par la RATP et Île-de-France Mobilités, adopte un parti pris volontairement concret. À chaque situation d'agression correspond une peine réellement prononcée par la justice. L'objectif est double : dissuader les passages à l'acte en rappelant les sanctions encourues et adresser un signal de soutien clair aux agents. Les agressions ne sont pas banalisées mais signalées, poursuivies et sanctionnées.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE


Un dispositif complet pour accompagner les agents victimes

Dès qu'une agression est signalée, la RATP enclenche une prise en charge complète de l'agent concerné pour l'accompagner dans les meilleures conditions.

Un échange est organisé avec son responsable afin de recueillir les faits, d'identifier ses besoins immédiats et de l'orienter vers un soutien psychologique accessible 24h/24 et 7j/7 via l'Institut d'accompagnement psychologique et de ressources (IAPR), un accompagnement au dépôt de plainte, un suivi juridique, une préparation éventuelle à l'audience et un accompagnement jusqu'à l'indemnisation lorsque la procédure le permet.

Selon la situation et l'avis du médecin du travail, ce premier accompagnement est complété par des dispositifs spécialisés après agression, comme des séances d'EMDR (*Eye Movement Desensitization and Reprocessing*), une méthode utilisée pour aider à surmonter un événement traumatique lorsque celui-ci continue de provoquer stress, anxiété, troubles du sommeil ou appréhension du retour au travail.

Depuis 2023, près de 800 agents ont bénéficié d'un accompagnement individuel en EMDR. Des formats collectifs peuvent également être proposés, notamment pour associer prise en charge du traumatisme et soutien entre collègues après un événement difficile.

En outre, l'après-agression ne s'arrête pas au temps judiciaire. Le retour à l'activité représente une étape importante pour éviter que l'appréhension ne s'installe durablement pour l'agent. La RATP veille ainsi à accompagner ses agents dans la durée afin de favoriser un retour progressif et serein au travail.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Prévenir, accompagner, poursuivre : une action globale face aux agressions

La campagne est construite autour d'un plan d'action global articulé autour de quatre axes : mieux suivre, mieux prévenir, mieux accompagner, mieux sanctionner.

La RATP forme ses agents à identifier les situations à risque et à désamorcer les tensions lorsque cela est possible. Sur le terrain, les dispositifs de protection sont adaptés aux métiers les plus exposés avec la présence d'agents du Groupe de protection et de sécurité des réseaux (GPSR), de caméras-piétons pour les agents du GPSR et des gares et stations, d'alarmes dans les comptoirs des gares et stations ou équipements de sécurité dans les bus (caméras embarquées, vitres anti-agression, alarme discrète, etc.).

« Chaque jour, les agents de la RATP sont aux côtés des voyageurs pour assurer une mission essentielle de service public. Les insultes, les menaces et les violences qu'ils peuvent subir ne doivent jamais être banalisées. Ils constituent des délits, qui doivent être poursuivis et condamnés avec fermeté. Agresser un agent, c'est s'en prendre à l'entreprise mais aussi à sa mission. C'est agresser le service aux autres. La RATP soutient, agit et accompagne ses agents dans la durée. Avec cette nouvelle campagne, la RATP tient plus que jamais à dénoncer les violences commises à l'encontre de ses agents et à leur apporter son soutien total et indéfectible. »

Xavier Piechaczyk

Président-directeur général du groupe RATP

« Depuis 2016, j'ai pris à bras le corps le défi de la sécurité dans les transports aussi bien pour les voyageurs que pour les agents. Encore trop d'agents du service public sont agressés ou menacés au quotidien. C'est pourquoi nous menons, avec la RATP, à l'instar de ce que nous faisons avec tous les opérateurs, une campagne de sensibilisation massive pour dissuader les passages à l'acte et rappeler qu'aucune agression ne restera impunie. Cette campagne témoigne de notre mobilisation auprès des agents, et je salue leur engagement quotidien pour faciliter la mobilité des Franciliens. »

Valérie Pécresse

Présidente Île-de-France Mobilités

Contacts presse Île-de-France Mobilités : contactpresse@iledefrance-mobilites.fr

Contacts presse RATP : 01 58 78 37 37 – servicedepresse@ratp.fr